



Projet Fusion 2013 – Val-de-Ruz

JOURNEE DES COMMUNES de l'ACN – Espace Perrier - La Tène – 12 mars 2011





Sommaire

- Le pas à pas du processus
- Les collaborations
- Où en sommes-nous ? Que reste-t-il à faire ?
- Donner du sens à la fusion : la Dimension sociétale
- Positionnement
- Budget – chiffres clés
- Conséquences institutionnelles
- Conséquences organisationnelles
- Fusion au Val-de-Ruz – Projet unique
- Notre site Internet



Le pas à pas du processus

Nous l'avons !

La **dimension sociétale** d'une fusion :

on ne fusionne pas uniquement pour résoudre des problèmes financiers, baisser l'impôt, faire des investissements. Il faut d'abord un **projet de société**.

Nous y sommes !

Les **finances communales** :

- établir l'**état de lieux** et des **bases de comparaison** fiables
- projeter la **fusion dans le futur**, réfléchir aux hypothèses, aux **scénarios** et aux perspectives

On y travaille !

L'**information** et la **communication** aux citoyens



Les collaborations au Val-de-Ruz

Extrait de la matrice

	6. TRAFIC				
	Conférence des transports 5 (Val-de-Ruz)	Noctambus	NE-VDR Rentrées Bus-Pyjama	Onde Verte	Déneigement des routes de la montagne Chézard-Saint-Martin - Dombresson
ENTITE JURIDIQUE	NON	OUI	OUI	OUI	NON
MATRICE	NON	NON	NON	NON	NON
NEGOCIATION	NON	NON	NON	NON	NON
Cernier					
Fontainemelon					
Chézard-St-Martin					
Les Hts-Geneveys					
Fontaines					
Boudevilliers					
Coffrane					
Dombresson					
Engollon					
Fenin-Vilars-Saules					
Les Geneveys s/Coffrane					
Le Pâquier					
Montmollin					
Savagnier					
Valangin					
Villiers					

Matrice des collaborations intercommunales:

		totaux
N de collaborations		100
interne au val de Ruz		72
avec une ou des commune(s) externe(s)		28
ENTITE JURIDIQUE	NON	68
	OUI	32
MATRICE	NON	90
	OUI	10
NEGOCIATION	NON	86
	OUI	14



Où en sommes-nous ?

Démarrage du processus
janvier 2009

Sondage de la population
septembre 2009

Analyse & état des lieux
juin 2010

Convention, budget, rapport
février 2011



Que reste-t-il à faire ?

Approbation CC – 21 mars 2011

Approbation CG – 20 juin 2011

Votation populaire – 27 nov. 2011

Entrée en vigueur – 1^{er} janvier 2013



La fusion

« Le coefficient fiscal ne doit pas être le seul argument. »¹

Il faut d'abord analyser :

- les autres indicateurs financiers
- le projet de société – le Val-de-Ruz dessine son avenir sur 15 ans !



Dimension sociétale

- Un projet de société qui va animer la démarche :
quel Val-de-Ruz dans les prochaines décennies ?
- Un projet d'**espace élargi** dépassant une mémoire d'appartenance locale du citoyen :
 - "notre" identité
 - "nos" habitudes sociales et de voisinage
 - "ma" commune
 - "nos" forêts
 - "nos" armoiries, etc.

Dimension sociétale



Des projets d'avenir

- Transports
- Les services à la population
- Autonomie énergétique
- Paysage





Dimension sociétale I & II

Deux documents disponibles sur
www.vaudruziens.ch

Val-de-Ruz - Projet Fusion 2013 - Dimension sociétale



La dimension sociétale d'un projet de fusion de communes concerne les aspects concrets de la vie quotidienne de leurs habitants, indépendamment des questions économiques ou administratives.¹

Val-de-Ruz - Projet Fusion 2013 - Dimension sociétale II

2



Ce document¹, composé des six chapitres suivants :

- Une évidente communauté
- Une présence à affirmer
- Déjà une réalité quotidienne
- Des inquiétudes infondées
- Les atouts du Val-de-Ruz
- Des projets d'avenir



Positionnement

Le poids des communes

Aujourd'hui

Après la fusion

1.	La Chaux-de-Fonds	37'523
2.	Neuchâtel	32'973
3.	Val-de-Travers	10'832
4.	Le Locle	10'052
5.	Peseux	5'721
...		
16.	Cernier	2'221
...		
19.	Chézard -Saint-Martin	1'795
...		
52.	Engollon	99
53.	Brot-Dessous	97

1.	La Chaux-de-Fonds	37'523
2.	Neuchâtel	32'973
3.	Val-de-Ruz	15'417
4.	Val-de-Travers	10'832
5.	Le Locle	10'052
6.	Peseux	5'721
...		
	<i>(Pontareuse</i>	<i>13'341)</i>
	<i>(ABC</i>	<i>8'943)</i>



Situation à fin décembre 2010 (<http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&DocId=40383>)



Budget prévisionnel – chiffres clés

- Total des charges : CHF **58'414'000.—**
- Péréquation : CHF **1'174'000. —**
- Aide cantonale à la fusion : **13.05** Mio
- Taux fiscal : **61** (*bénéfice CHF 12'000.—*)
- Point d'impôt : CHF **474'840. —**



Conséquences institutionnelles

➔ **Nom** : **Commune de Val-de-Ruz**

Adopté à l'unanimité !

➔ **Armoiries** :

« De gueules à une ombre de Soleil d'or accompagnée d'un épi du même en pointe, chaussé de sinople à la fasce ondée d'argent. »





Conséquences institutionnelles

➤ **Conseil général :**

41 membres, dont minimum 1 représentant par village pendant deux législatures

➤ **Conseil communal :**

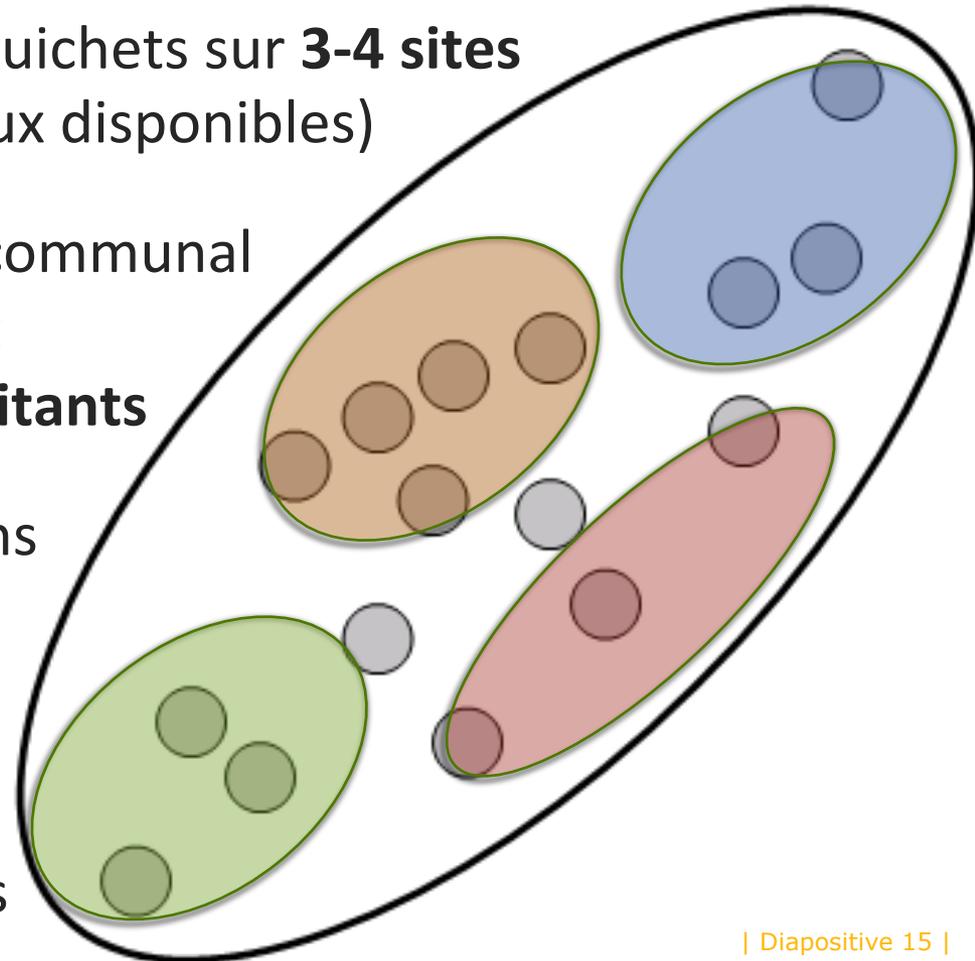
➤ composé de **5 CC professionnels à 100 %**

➤ **élection du CC par le CG**



Conséquences organisationnelles

- ➔ **Centralisation partielle** des guichets sur **3-4 sites** et **localisation** (fonction locaux disponibles)
- ➔ Création d'un office/service communal de la population, regroupant **état civil et contrôle des habitants**
- ➔ Documentations, informations et desserte des **prestations simples** dans des guichets décentralisés
- ➔ Heures d'ouverture étendues





Conséquences organisationnelles

➔ La répartition des dicastères et la localisation des services relèvent des nouvelles autorités

Chancellerie (état-major)

- Communication (site internet)
- Service juridique

0. Administration

- Service à la population (contrôle des habitants, état civil)
- Archives
- Ressources humaines
- Informatique

1. Sécurité publique

- Protection civile
- Service du feu (pompiers)
- Patrouilleurs scolaires
- Bureau de prévention BPA

2. Enseignement

- École enfantine
- École primaire
- École secondaire

3. Culture, loisirs et sports

- Bibliothèques
- Infrastructures sportives (piscine, centre sportif, etc.)
- Soutien sportif et culturel
- Cultes, paroisse

4. Santé

Néant

5. Affaires sociales

- Guichet social régional (aide sociale, AVS)
- Accueil de la petite enfance et parascolaire
- Jeunesse
- Accompagnement des seniors

6. Trafic

- Travaux publics (voiries)
- Transports régionaux

7. Protection et aménagement de l'environnement

- Service des eaux
- Déchets
- Cimetière
- Aménagement du territoire (bureau technique)

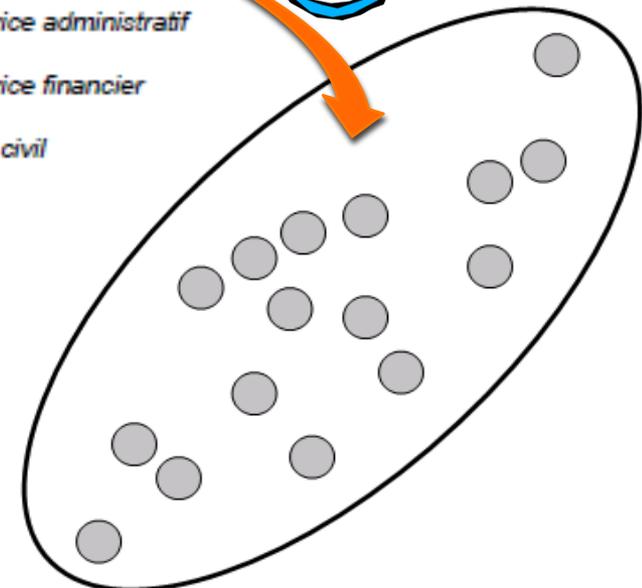
8. Économie publique

- Forêts
- Énergie
- Développement économique
- Tourisme

9. Finances et impôts

- Service financier
- Service de la comptabilité
- Gérance des immeubles (conciergerie)

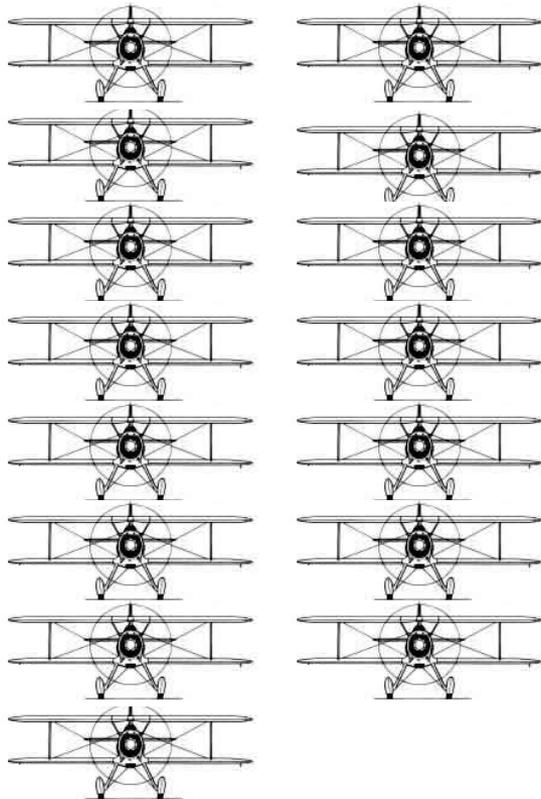
-  *Service administratif*
-  *Service financier*
-  *Etat civil*





Projet unique

➤ Transfert de 15 administrations en une seule



Transfert en
plein vol

- Passagers
- Bagages
- Carburant
- Equipage



Au 1.1.2013, la vie continue.



Notre site Internet

www.vaudruziens.ch



[accueil](#) | [historique](#) | [agenda 2013](#) | [projet](#) | [débat](#) | [documents](#) | [communes](#) | [comité](#) | [presse](#) | [liens](#) | [contact](#)
|

Accueil
Historique
Agenda 2013
Projet
Débat
Documents
Communes et syndicats
Comité de fusion
Presse
Liens
Contact

J'aimerais tout d'abord remercier et féliciter le comité de fusion pour tout le travail déjà effectué, et lui souhaiter bon courage pour la suite, car la tâche sera rude! Il faut vraiment tout faire et se battre pour que cette indispensable fusion se réalise...

une correspondante par e-mail

Dimension sociétale

Chapitre	Dimension sociétale I - État des lieux	Dimension sociétale II - Perspectives d'avenir
	Document complet	Document complet
1	Une évidente communauté	Aménagement et territoire
2	Une histoire commune	Transports
3	Déjà une réalité quotidienne	Infrastructures
4	Les atouts du Val-de-Ruz	Services à la population
5	Une présence à affirmer	École et jeunesse
6	Des inquiétudes infondées	Culture, loisirs et sports
7	Des projets d'avenir	Conclusion



Conclusion

➔ Nous vous remercions de votre attention.

